

Dossier de renouvellement et extension de la carrière d'Eurre

Liste des pièces du dossier et leurs sommaires

- Mandat de dépôt signé : mandat de dépôt d'une autorisation environnementale
- Parcelles du projet : tableau des parcelles concernées par le projet
- Description du projet :
 - Présentation du demandeur
 - Localisation du site
 - Nature et volume des activités
 - Caractérisation du gisement, volumes des activités et productions envisagées
 - Phasage d'exploitation – durée d'autorisation sollicitée
 - Modalités d'exploitation
 - Produits finis et destination des matériaux
 - Equipements annexes
 - Approvisionnement en eau et en énergie
 - Personnel employé, horaires de fonctionnement
 - Moyens de suivi et de surveillance
 - Moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident
- NNT : Note Non Technique du projet
 - En bref
 - La société Delmonico Dorel Carrières
 - Le projet
 - La remise en état
 - Contexte réglementaire
 - Procédure d'instruction
 - Pour aller plus loin
- Maitrise foncière : justification de la maitrise foncière
- Etude d'impact :
 - Partie 1 : description du projet présentation des autres projets connus, évolution des aspects pertinents de l'état initial de l'environnement avec et sans mise en œuvre du projet
 - Partie 2 : analyse de l'état actuel du site et de son environnement, effets du projet sur l'environnement, mesures envisagées pour éviter, réduire, compenser ces effets et modalités de suivi
 - Thème 1 topographie, sol et sous-sol
 - Thème 2 eaux superficielles et souterraines
 - Thème 3 air et climat
 - Thème 4 milieux naturels
 - Thème 5 sites et paysage
 - Thème 6 environnement socio-économique
 - Thème 7 commodité du voisinage
 - Thème 8 déchets
 - Thème 9 sécurité publique
 - Thème 10 hygiène, sante et salubrité publique
 - Synthèse analyse des effets et coûts des mesures envisagées
 - Partie 3 solutions de substitution examinées raison du choix du projet
 - Partie 4 conditions de remise en état du site après exploitation
 - Partie 5 méthodologie utilisée
 - Partie 6 éléments figurant dans l'étude de dangers

- Etude d'impact annexes :
 - Annexe 1 : Plan topographique de 2024
 - Annexe 2 : Rapport de sondages sur la commune de EURRE en vue d'une extension
 - Annexe 3 : Convention entre Delmonico Dorel et la chambre d'agriculture
 - Annexe 4 : Étude hydrologique et hydrogéologique - BERGASUD – 2024
 - Annexe 5 : Résultats des suivis eaux de 2020 à 2024
 - Annexe 6 : ESTIMATION DES EMISSIONS DE GES du projet – 202
 - Annexe 7 : Annexes de l'étude écologique 2025
 - Annexe 8 : Suivi environnemental des niveaux sonores – ORFEA - 2024
 - Annexe 9 : Positionnement du projet dans le logigramme du SRC AURA
 - Annexe 10 : Plan de Sobriété Hydrique – DDC 2025
- RNT : Résumé Non Technique de l'étude d'impact
 - Présentation et objet de la demande
 - Les granulats c'est quoi
 - Le site
 - Le projet en quelques chiffres
 - Les principales solutions de substitution et raisons du projet
 - L'étude d'impact
 - Le réaménagement
- EDD : Etude Des Dangers
 - 1. Introduction
 - 2. Présentation du demandeur
 - 3. Localisation du site et description des activités
 - 4. Description de l'environnement
 - 5. Identification des potentiels de danger
 - 6. Accidentologie
 - 7. Identification et analyse des risques
 - 8. Effets domino
 - 9. Justification organisationnelle et technique de maîtrise et de réduction des risques
 - 10. Résumé non technique
- Capacité : Capacité techniques et financière de Delmonico Dorel Carrières
- GF : Garanties Financières, compte tenu du coût de la remise en état après exploitation, en cas de défaillance de l'exploitant
- Plan REE signé : plan de la Remise En Etat signé par la mairie d'Eurre
- Etat de pollution des sols :
 - 1. Introduction
 - 2. Données sur la pollution des sols
 - 3. Etude historique de l'occupation des sols
- Gestion des déchets : gestion des déchets d'extraction de la carrière (terre végétale, partie stérile et argileuse)
- Plan de situation au 1/25000 : la carrière et son environnement dans un rayon de 3km
- Plan d'ensemble au 1/2500 : la carrière et ses abords immédiats
- Prescriptions 2515 et 2517 : Analyse de la compatibilité du projet avec l'arrêté du 26/11/2012